

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE
DE DOMART SUR LA LUCE**

SEANCE DU 18 janvier 2011
Convocation du 11 janvier 2011

Le dix-huit janvier deux mille onze à dix-huit heures quarante-cinq, le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Gérard **DUFOUR**, Maire.

Etaient présents : **DELIENS** Sylvain, **DRODE** Catherine, **DUFOUR** Gérard, **ELOY** Sabrina, **HERLY** Didier ,**GAUDRILLER** Patrick, **PILLON** François, **WALLET** Jacky.

Etait excusé : **CARON** Yves, **BINET** Frédéric, **CHAVERON** Colette.

Secrétaire de séance : Patrick **GAUDRILLER**

Objet : Location du logement au dessus de la poste

Les locataires du logement au dessus de la poste vont partir le 4 février 2011, un état des lieux sera effectué en présence de Monsieur Frederic Binet et des anciens locataires.
Le loyer des quatre premiers jours de février leur sera réclamé, à savoir **85.78€** quatre-vingt-cinq euros soixante-dix-huit centimes.

Deux candidatures sont arrivées à la mairie, il s'agit de Monsieur Lamacz ancien habitant de Domart, il demande donc l'attribution du logement pour lui et ses deux enfants.
L'autre candidature concerne un couple de Moreuil et leurs trois enfants.

A l'unanimité les conseillers sont d'accord pour accorder le logement à Monsieur Lamacz. Un état des lieux sera fait avec Monsieur Frederic Binet.

Monsieur Lamacz prendra possession du logement à partir du 15 février 2011 pour le mois de février, un loyer de **321.75€** trois cent vingt et un euros soixante-quinze centimes lui sera réclamé. A partir du 1^{er} mars 2011, un loyer de **643.38€** six cent quarante-trois euros trente-huit centimes lui sera réclamé tous les mois. Ce loyer est révisable annuellement selon l'indice IRL.

Pour extrait conforme,
Le Maire

Gérard DUFOUR